Accès au 2e tour Alkindi : élèves qualifiés

Chaque élève qualifié pour le 2e tour du concours Alkindi doit suivre un certain nombre d'étapes avant d'accéder au sujet.

Ces étapes, en particulier la création d'un compte par chaque élève, sont nécessaires pour lui permettre d'accéder à l'épreuve à divers moment de la semaine, de divers endroits, etc. et collaborer les autres membres de son équipe.

La procédure précédente était un peu compliquée, nous l'avons donc simplifiée (depuis le 8 janvier vers 19h30) Elle reste disponible <u>ici</u>.

La procédure pour les élèves non qualifiés est décrite dans un document séparé.

Résumé des étapes :

- 1) Valider sa qualification en fournissant son code de qualification fourni par le coordinateur du concours dans son établissement, et obtenir ses identifants de connexion.
- 2) Se connecter avec ces identifiants sur le site du 2e tour : suite.concours-alkindi.fr
- 3) Créer une équipe ou rejoindre l'équipe créée par un autre élève qualifié
- 4) Fournir son code de lancement pour accéder au sujet

Avant de commencer, chaque élève doit donc :

- disposer du code de qualification fourni par le coordinateur du concours dans son établissement.
- si possible, avoir sous la main son adresse email (utile notamment en cas de perte de mot de passe)

Détail des étapes de crération de compte et accès au 2e tour

- 1) Validation du code de qualification et création d'un compte
- a) Aller sur http://qualification.concours-alkindi.fr



Si l'élève avait déjà créé un compte sur le site france-ioi, il doit d'abord se connecter sur son compte sur ce site, avant de revenir sur cette page.

Sinon, il entre son code de qualification et clique sur OK

Le code que vous avez entré est valide.



Un login est alors créé, qu'il faut bien noter. Le mot de passe est le code de qualification.

La page demande le genre, prénom et nom, qui sont déjà pré-remplis à partir des données du premier tour mais peuvent être corrigés si besoin. Une adresse email est demandée. Elle n'est pas indispensable mais fortement recommandée.

Une fois validé on obtient la page suivante, qui rappelle les identifiants :



Vous êtes bien enregistré pour le second tour. Un compte FrancelOI a été créé pour vous :

- Votre login: exemple045
- Votre mot de passe : (il s'agit de votre code de qualification)

Vous pouvez aller vous connecter avec ces identifiants sur suite.concours-alkindi.fr.

2) Se connecter sur la plateforme du 2e tour

Le lien de l'étape précédente même à la plateforme du concours : http://suite.concours-alkindi.fr



Pour continuer, authentifiez-vous auprès de la plateforme France-IOI en cliquant sur le bouton ci-dessous.

se connecter

a) Cliquer sur "se connecter"

Une popup s'affiche, permettant de choisir le mode de connexion.

Choisir "Mot de passe"
 (sauf si la création de compte a été faite via une authentification facebook ou google, donc sans suivre la procédure décrite dans ce document)





b) Se connecter

fournir le login et mot de passe fournis précédemment, et cliquer sur "se connecter".
 Rappel : si la procédure ci-dessous a été utilisée, le mot de passe est le même que le code de qualification.



c) Confirmer l'accès à Alkindi

• Répondez oui à la question posée ensuite :





4) Créer ou rejoindre une équipe

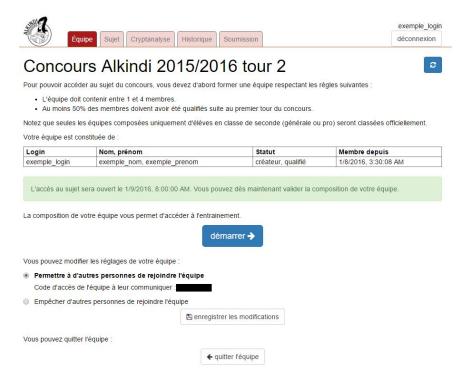
Une fois connecté, un élève qualifié a accès à deux possibilités :

- Créer une nouvelle équipe, que d'autres élèves pourront rejoindre
- Rejoindre une équipe créée par un autre utilisateur

L'élève doit au préalable se mettre d'accord avec ses camarades pour choisir les membres de l'équipe, et décider quel élève qualifié s'occupe de la créer.



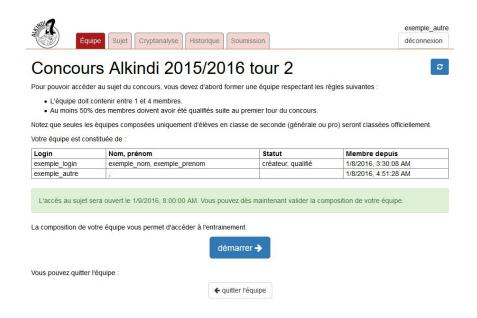
Si l'élève choisit de créer une équipe, il accède alors à l'écran suivant.



La liste des membres de l'équipe (au départ constituée de son créateur uniquement) est affichée.

Le code d'accès de l'équipe (caché par un rectangle noir dans l'illustration) est fourni. Ce code est à transmettre aux élèves qui doivent rejoindre cette équipe.

Chacun des autres membres doit se connecter sur la plateforme de son côté mais choisir le bouton "Rejoindre une équipe", et fournir le code d'accès. La liste se complète alors :



Une fois l'ensemble de l'équipe constitué, et tous ses membres listés sur la plateforme, et si 50% des membres sont bien qualifiés, il est alors possible de démarrer l'étape d'accès à l'épreuve.

5) Lancement du sujet (entraînement ou en temps limité)

Pour débloquer l'accès au sujet, la moitié au moins de l'équipe doit donner son accord.

Si l'équipe est constituée de plus de 2 personnes, il est donc nettement préférable d'utiliser deux postes différents (pas nécessairement en même temps ni au même endroit), pour que chacun puisse se connecter à l'interface depuis son compre.

Le principe est simple : chaque membre dispose d'un code de lancement, qu'il obtient en cliquant sur le bouton "révéler".

Il doit alors le saisir dans la zone de saisie pour indiquer qu'il donne son accord pour accéder au sujet. Il est aussi possible de le transmettre à un coéquipier qui le saisira lui-même le moment venu.



Une fois que la moitié au moins des membres de l'équipe a fourni son code, et à partir du 9 janvier, il est alors possible de commencer l'épreuve d'entraînement.

La même procédure de lancement sera utilisée pour démarrer les sujets en temps limité.